

Quelques rappels utiles

3 cas possibles pour l'Agence Régionale de Santé

Je suis ...

Cas possible : J'ai des symptômes qui évoquent la COVID 19.

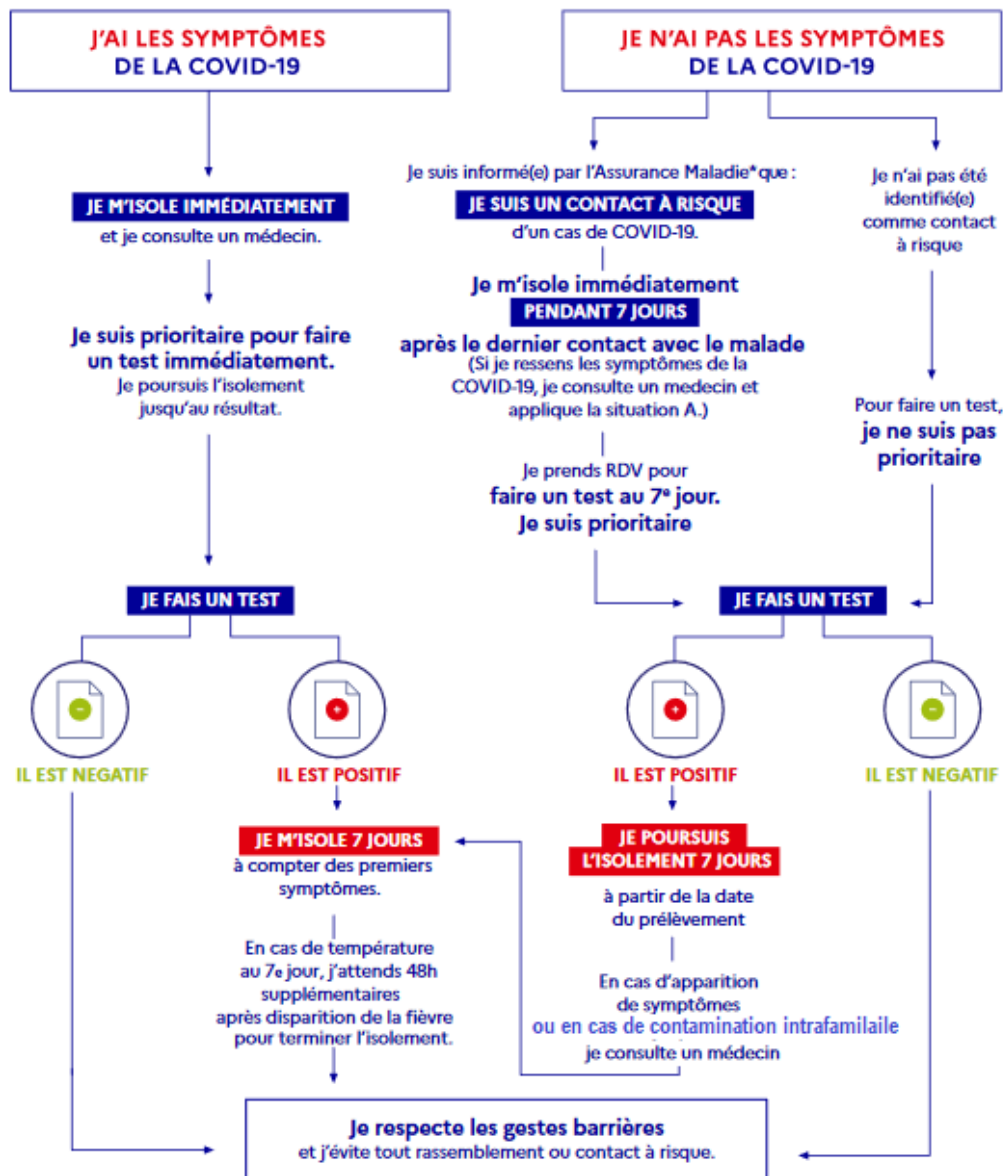
Cas contact à risque : J'ai été en contact avec une personne positive au COVID 19. Le contact a été rapproché (moins de 1 mètre) pendant au moins 10 minutes et sans masque, ou un de nous n'avait pas de masque. C'est l'ARS qui détermine qui sont les cas contacts si un cas COVID est signalé au collège.

Cas avéré : J'ai été testé positif au COVID. Je peux avoir des symptômes ou être asymptomatique.

Quelle démarche suivre en fonction des cas?

ISOLEMENT, TEST : QUE FAIRE ?

Je suis contagieux(se) lorsque j'ai des symptômes, mais je peux aussi l'être sans symptômes.
L'isolement est le meilleur moyen de protéger les autres.



*Si je suis informé(e) par un proche qui a la Covid et j'ai eu un contact risque avec lui (contact rapproché sans masque par exemple), je limite mes contacts en attendant l'appel de l'Assurance Maladie.